



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Déclaration de franchissement

de seuils de participation FS/EM/03/2016

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Hakam Abdellatif Finances, représentée par son Président, Monsieur Abdellatif Hakam, a déclaré le 18 février 2016, avoir acquis sur le marché central, le 17 février 2016, 17 000 actions AUTO HALL, au cours unitaire de 102,5 dirhams franchissant à la hausse le seuil de participation de 10% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société Hakam Abdellatif Finances détient 4 821 243 actions AUTO HALL, soit 10,02% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société Hakam Abdellatif Finances envisage de poursuivre ses achats sur la valeur AUTO HALL.

Contact AMMC :

Tel : 05 37 27 68 63

E-mail: information_financiere@ammc.ma